L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 26 SEPTEMBRE.

FEUILLETON.

FROMONT JEUNE

—ET—

RISLER AINÉ.

PAR ALPHONSE DAUDET.

Ouvrage couronné par l'Académie Française.

LIVRE PREMIER.

I.—UNE NOCE CHEZ VÉFOUR.

—Madame Chèbe!

—Mon garçon....

—Je suis content.....

C'était bien la vingtième fois de la journée que le brave Risler disait qu'il était content, et toujours du même air attendri et pénétré, avec la même voix lente, sourde, profonde, cette voix qu'étreint l'émotion et qui n'ose pas parler trop haut de peur de se briser tout à coup dans les larmes.

Pour rien au monde, Risler n'aurait voulu pleurer en ce moment,—voyez-vous ce marié s'attendrissant en plein repas de noces!—Pourtant il en avait bien envie. Son bonheur l'étouffait, le prenait par la gorge, empêchait les mots de sortir. Tout ce qu'il pouvait faire, c'était de murmurer de temps en temps avec un petit tremblement de lèvres: "Je suis content....Je suis content...."

Il avait de quoi l'être en effet.

Depuis le matin, le pauvre homme se croyait emporté par un de ces rêves magnifiques dont on craint de se réveiller subitement, les yeux éblouis; mais son rêve, à lui ne semblait jamais devoir finir. Cela avait commencé à cinq heures du matin, et à dix heures du soir, dix heures très précises à l'horloge de Véfour, cela durait encore.....

Que de choses dans cette journée, et comme les moindres détails lui restaient présents!

Il se voyait au petit jour, arpentant sa chambre de vieux garçon dans une joie pénible d'impatience, la barbe déjà faite, l'habit passé, deux paires de gants blancs en poche.... Maintenant, voici les voitures de gala, et dans la première là-bas—celle qui a des chevaux blancs, des guides blanches, une doublure de damas jaune—la parure de la mariée s'approchant comme un nuage.... Puis l'entrée à l'église, deux par deux, toujours le petit nuage blanc en tête, flottant, léger, diaphanes.... L'orgue, le suisse, le sermon du curé, les clerges éclairant des bijoux, des toilettes de printemps.... et cette poussée de monde à la sacristie, le petit nuage blanc, perdu, noyé, entouré, embrassé, pendant que le marié distribue des poignées de mains à tout le haut commerce parisien venu là pour lui faire honneur... Et le grand coup d'orgue de la fin, plus solennel à cause de la porte de l'église large ouverte qui fait participer la rue entière à la cérémonie de famille, les sons passant le porche en même temps que le cortége, les exclamations du quartier, une brunissenne en grand tablier de lustrine disant tout haut: "Le marié n'est pas beau, mais la mariée est crânement gentille...." C'est cela qui vous rend fier quand on est le marié...

Ensuite le déjeuner à la fabrique, dans un atelier orné de tentures et de fleurs, la promenade au bois, une confession faite à la belle-mère, madame Chèbe, qui, en sa qualité de petite bourgeoise parisienne, n'aurait pas cru sa fille mariée sans un tour de lac ni une visite à la cascade.... Puis la rentrée pour le dîner, pendant que les lumières s'allumaient sur le boulevard, où les gens se retournaient pour voir passer la noce, une vraie noce cossue, menée au train de ses chevaux de luxe jusqu'à l'escalier de Véfour.

Il en était là de son rêve.

A cette heure, engourdi de fatigue et de bien-être, le bon Risler regardait vaguement cette immense table de quatre-vingts couverts, terminée aux deux bouts par un fer à cheval, surmontée de visages souriants et connus, où il lui semblait voir son bonheur reflété dans tous les yeux. On arrivait à la fin du dîner. La honte des conversations particulières flottait tout autour de la table. Il y avait des proclamations "fin" vers l'autre, des manches d'habit noir derrière des corbeilles d'azalées, une mine rieuse d'enfant au-dessus d'une glace aux fruits, et le dessert au milieu des visages entourait toute la nappe de gaîté, de couleurs, de lumière.

Oh! oui, Risler était content.

A part son frère Frantz, tous ceux qu'il aimait se trouvaient là. D'abord, en face de lui, Sidonie, hier la petite Sidonie, aujourd'hui sa femme. Pour dîner, elle avait quitté son voile; elle était sortie de son nuage. A présent, de la robe de soie toute blanche et unie, montait un joli visage d'un blanc plus mat et plus doux, et la couronne de cheveux—ah-dessous de l'autre couronne si correctement tressée—vous avait des révoltes de vie, des reflets de petites plumes ne demandant qu'à s'envoler. Mais les maris ne voient pas ces choses-là.

Après Sidonie et Frantz, ce que Risler aimait le plus au monde, c'était madame Georges Fromont, celle qu'il appelait "madame Chorche," la femme de son associé, la fidèle amie Fromont, son ancien patron et son dieu. Il l'avait mise près de lui; et dans sa façon de lui parler on sentait de la tendresse et de la déférence. C'était une toute jeune femme, à peu près du même âge que Sidonie, mais d'une beauté plus correcte, plus tranquille. Elle causait peu, dépaysée dans ce monde mêlé, s'efforçant pourtant d'y paraître aimable.

De l'autre côté de Risler se tenait madame Chèbe, la mère de la mariée, qui rayonnait, éclatant dans sa robe de satin vert, luisante comme un bouclier. Depuis le matin, toutes les pensées de la bonne femme étaient aussi brillantes que cette robe de laine emblématique. A tout moment elle se disait à elle-même: "Ma fille épouse Fromont jeune et Risler aîné de la rue des Vieilles Haudriettes!.... Car, dans son esprit, ce n'était pas Risler aîné seul que sa fille épousait, c'était toute l'enseigne de la maison, cette raison sociale lumineuse dans le commerce de Paris, et chaque fois qu'elle constatait cet événement glorieux, madame Chèbe se tenait encore plus droite, tendant la soie du bouclier à la faire craquer.

Quel contraste avec l'attitude de M. Chèbe, placé quelques chaises plus loin! En ménage, généralement, les mêmes causes produisent des effets tout à fait différents. Ce petit homme au grand front d'utopiste, poli, bosselé et vide comme une boule de jardin, avait l'air aussi ferieux que sa femme était rayonnante. Cela avait changeait pas, du reste, car M. Chèbe regardait tout le long de l'année. Ce soir-là, pourtant, il n'avait pas sa mine pitoyable et lassée d'habitude, ni ce large paletot flottant dont les poches ressemblent gonflées par des échantillons d'huiles de vin, de truffes, de vinaigre, selon qu'il plaît à l'une ou l'autre de ces marchandises. Son habit noir, magnifique et neuf, faisait pendant à la robe verte; mais malheureusement ces pensées étaient de la couleur de son habit.... Pourquoi ne l'avait-on pas mis près de la mariée comme c'était son droit!.... Pourquoi avait-on donné sa place à Fromont jeune!.... Et le vieux Gardinois, le grand-père des Fromont, qu'est ce qu'il faisait près de Sidonie?.... Ah! voilà! Tout aux Fromont et rien aux Chèbe.... Et ces gens-là s'étonnent qu'on fasse des révolutions!....

Heureusement que, pour épanoucher sa bile, l'enragé petit homme avait près de lui son ami Delobelle, vieux comédien en retraite d'emploi, qui l'écoutait avec sa physionomie placidé et majestueuse des grands jours. On a beau être éloigné du théâtre depuis quinze ans par la mauvaise volonté des directeurs, on trouve encore, quand il faut, des attitudes scéniques appropriées aux événements. C'est ainsi que ce soir-là, Delobelle avait sa tête des jours de noces, mine demi-sérieuse, demi-souriante, condescendante aux petites gens, à la fois aisée et solennelle. On eût dit qu'il assistait, en vue de toute une salle de spectacle, à un festin de premier acte autour de mets en carton, et il avait d'autant plus l'air de jouer un rôle, de faire tasque Delobelle, que dompteur bien qu'on utilisérait son talent dans la soirée, mentalement, depuis qu'on était à table, il repassait les plus beaux morceaux de son répertoire, ce qui donnait à sa figure une expression vague, factice, détachée, cet air faussement attentif du comédien en scène, feignant d'écouter ce qu'on lui dit, mais ne pensant tout le temps qu'à sa réplique.

Chose singulière, la mariée, elle aussi, avait un peu de cette expression. Sur ce jeune et joli visage, que le bonheur animait sans l'épanouir, une préoccupation secrète apparaissait; et, par moment, comme si elle s'était parlé à elle-même, le frétillement d'un sourire passait au coin de sa lèvre.

C'est avec ce petit sourire qu'elle répondait aux plaisanteries un peu gaillardes du grand-père Gardinois assis à sa droite:

—Cette Sidonie, tout de même!.... disait le bonhomme en riant.... Quand je pense qu'il n'y a pas deux mois elle parlait d'entrer dans un couvent.... On les connaît leurs couvents à ces filettes!.... C'est comme ou dit chez nous: le couvent de Saint-Joseph, quatre sabots sous le lit....

Et tout le monde autour de la table riait de confiance aux farces campagnardes de ce vieux paysan berrichon, à qui une fortune colossale tenait lieu, dans la vie, de cœur, d'instruction, de bonté, mais non d'esprit; car il en avait, le finaud, et plus que tous ces bourgeois ensemble. Parmi les gens très rares qui lui inspiraient quelques sympathies, cette petite Chèbe, qu'il avait connue toute gamine, lui plaisait tout particulièrement; et elle, de son côté, trop récemment riche pour ne pas vénérer la fortune, parlait à son voisin de droite avec une nuance très marquée de respect et de coquetterie.

Pour celui de gauche, au contraire, Georges Fromont, l'associé de son mari, elle se montrait pleine de réserve. Leur conversation se bornait à des politesses de table, et même il y avait entre eux comme une affectation d'indifférence.

Tout à coup il se fit parmi les convives ce petit frémissement qui annonce qu'on va se lever, un bruit de soie, de chaises, le dernier mot des conversations, l'achèvement des rires, et dans ce demi-silence, madame Chèbe, devenue communicative, disait très haut à un cousin de province en extase devant le maintien réservé et si tranquille de la nouvelle mariée, debout en ce moment au bras de M. Gardinois:

—Voyez vous, ébahis, cette enfant là. Personne n'a jamais pu savoir ce qu'elle pensait.

Alors tout le monde se leva et on passa dans le grand salon.

Pendant que les invités du bal arrivaient en foule se mêler aux invités du dîner, que l'orchestre s'accordait, que les valseurs à longues maisaient la rone devant les toilettes blanches des petites demoiselles impatientées, le marié, intimidé par tout ce monde, s'était réfugié avec son ami Planus—Sigismond Pinnus, caissier de la maison Fromont depuis trente ans—dans cette petite galerie ornée de fleurs, tapissée d'un papier de bosquet à feuillage grimpant qui fait comme un fond de verdure aux salons dorés de Véfour. Là du moins ils étaient seuls, ils pouvaient causer.

—Sigismond, mon vieux.... je suis content....

Et Sigismond aussi était content: mais Risler ne lui laissait pas le temps de le dire. Maintenant qu'il n'avait plus peur de pleurer devant le monde, toute la joie de son cœur débordait.

—Pense donc, mon ami!.... C'est si extraordinaire qu'une jeune fille comme elle ait bien voulu de moi. Car enfin, je ne suis pas beau. Je n'avais pas besoin que cette effrontée de cet matin me le dise pour le savoir. Puis j'ai quarante-deux ans.... Elle qui est si mignonne!.... Il y en avait tant d'autres qu'elle pouvait choisir, des plus jeunes, des plus huppés, sans parler de mon pauvre Frantz, qui l'aimait tant.... Eh bien! non, c'est son vieux Risler qu'elle a voulu.... Et cela s'est fait si drôlement.... Depuis longtemps je la voyais triste, toute changée. Je pensais bien qu'il y avait quelque chagrin d'amour là-dessous.... Avec la mère, nous causions, nous nous disions la lettre pour savoir qui ça pouvait être.... Voilà qu'un matin madame Chèbe entre dans ma chambre et me dit en pleurant: "C'est vous qu'elle aime, mon pauvre ami!.." Et c'était moi.... c'était moi.... Hein! qui se serait jamais douté d'une chose pareille? Et dire que dans la même année j'ai eu des deux grandes fortunes.... Associé de la maison Fromont et marié à Sidonie.... Oh!..

A ce moment, sur une mesure de valse tournoyante et traînante, un couple de valseurs entra en tourbillonnant dans le petit salon. C'était la mariée et l'associé de Risler, Georges Fromont. Aussi jeunes, aussi élégants l'un que l'autre, ils causaient à mi-voix, enfermant leurs paroles dans les cercles étroits de la valse.

—Vous mentez.. disait Sidonie un peu pâle, toujours avec son petit sourire.

Et l'autre, plus pâle qu'elle, répondait:

—Je ne mens pas. C'est mon oncle qui a voulu ce mariage. Il allait mourir.... vous étiez partie.... Je n'ai pas osé dire non....

De loin, Risler les admirait:

—Comme elle est jolie! comme ils dansent bien!.....

Mais on l'apercevant, les valseurs se séparèrent, et Sidonie vint à lui vivement:

—Comment! vous voilà? Qu'est-ce que vous faites!.. On vous cherche partout. Pourquoi n'êtes-vous pas là-bas!.....

Tout en parlant, d'un joli mouvement de femme impatientée, elle lui refaisait son nœud de cravate. Cela ravissait Risler, qui sourait à Sigismond du coin de l'œil, trop heureux de sentir dans son cou le frôlement de cette petite main gantée pour s'apercevoir qu'elle frémissait de tous ses doigts fins.

—Prenez moi le bras, lui dit-elle, et ils rentrèrent ensemble dans les salons. La longue robe à traîne blanche faisait partie encore plus gauche l'habit noir mal coupé, mal porté; mais un habit ne se refait pas comme un nœud de cravate; il fallait bien le prendre tel qu'il était.... Pendant qu'ils saluaient, en passant, tous ces gens empressés à leur sourire, Sidonie eut un moment de fierté, de vanité satisfaite. Malheureusement cela ne dura pas. Il y avait dans un coin du salon une jeune et jolie femme que personne n'invitait et qui regardait les danses d'un œil calme, éclairé par toute la joie de la première maîtresse. Dès qu'il l'aperçut, Risler alla droit à elle, et obligea Sidonie à s'asseoir à son côté. Inutile de dire que c'était madame "Chorche." A quelle autre aurait-il parlé avec cette tendresse respectueuse? Dans quelle autre main que la sienne aurait-il pu mettre la main de sa petite Sidonie en disant: "Vous l'aimerez bien, n'est-ce pas? Vous êtes si bonne.... Elle a tant besoin de vos conseils, de votre science du monde...."

(A continuer).

No LOI

Pour la protection du gibier, des animaux et des oiseaux dans l'Etat de la Louisiane.

SSection 1.—Le Sénat et la Chambre des représentane de l'Etat de la Louisiane, en assemblée générale, décrètent: Qu'il sera illégal dans cet Etat, de prendre, de tuer, de poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, un chevreuil, un daim ou une biche sauvage, l'avoir en possession après l'avoir pris ou tué, du premier jour de février au premier jour d'août de chaque année—sous peine d'une amende de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 2.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer un sanglier, un cochon, un cochon de lait, un dindon, ou une dinde sauvage, du premier jour d'avril au premier jour de septembre de chaque année—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 3.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer un lapin, un lièvre, un ramier, un pinson, un oriole, un oiseau bleu, une hirondelle, une huloette ou un étourneau, excepté quand des oiseaux détruisent la récolte de riz ou de graine—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 3.—Décrètent de plus: Que personne ne devra enlever ou détruire le nid ou les œufs d'un oiseau sauvage quelconque, excepté ceux des oiseaux sauvages nuisibles et qui détruisent la récolte terrestre. Dès qu'il l'aperoit, Risler alla droit à elle, et obligea Sidonie à s'asseoir à son côté. Inutile de dire que c'était madame "Chorche." A quelle autre aurait-il parlé avec cette tendresse respectueuse? Dans quelle autre main que la sienne aurait-il pu mettre la main de sa petite Sidonie en disant: "Vous l'aimerez bien, n'est-ce pas? Vous êtes si bonne.... Elle a tant besoin de vos conseils, de votre science du monde...."

(A continuer).

No LOI

Pour la protection du gibier, des animaux et des oiseaux dans l'Etat de la Louisiane.

SSection 1.—Le Sénat et la Chambre des représentane de l'Etat de la Louisiane, en assemblée générale, décrètent: Qu'il sera illégal dans cet Etat, de prendre, de tuer, de poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, un chevreuil, un daim ou une biche sauvage, l'avoir en possession après l'avoir pris ou tué, du premier jour de février au premier jour d'août de chaque année—sous peine d'une amende de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 2.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer un sanglier, un cochon, un cochon de lait, un dindon, ou une dinde sauvage, du premier jour d'avril au premier jour de septembre de chaque année—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 3.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer un lapin, un lièvre, un ramier, un pinson, un oriole, un oiseau bleu, une hirondelle, une huloette ou un étourneau, excepté quand des oiseaux détruisent la récolte de riz ou de graine—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 3.—Décrètent de plus: Que personne ne devra enlever ou détruire le nid ou les œufs d'un oiseau sauvage quelconque, excepté ceux des oiseaux sauvages nuisibles et qui détruisent la récolte terrestre. Dès qu'il l'aperoit, Risler alla droit à elle, et obligea Sidonie à s'asseoir à son côté. Inutile de dire que c'était madame "Chorche." A quelle autre aurait-il parlé avec cette tendresse respectueuse? Dans quelle autre main que la sienne aurait-il pu mettre la main de sa petite Sidonie en disant: "Vous l'aimerez bien, n'est-ce pas? Vous êtes si bonne.... Elle a tant besoin de vos conseils, de votre science du monde...."

(A continuer).

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

avec escale à PLYMOUTH (G.-B.) pour le débarquement des passagers.

Les magnifiques navires de cette ligne favorisés pour le continuant (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street comme il suit:

CANADA, FRANCEUL, mercredi, 26 septembre.

ST-LAURENT, Lobbesnez, mercredi, 3 octobre

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris).....$100
Deuxième — — .....$ 65
Troisième — — .....$ 35

Prix du passage pour Plymouth, Londres et toute autre station d'Angleterre:

Première cabine (vin compris).....$90 à $100
Deuxième — — $65
Troisième — — $35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS donnant droit à l'embarquement soit en France soit en Angleterre.

Passage d'Entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $50 en currency y compris le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à New-York.

Les paquebots marqués d'une astérisque ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent.
Gallier Court, Lettre H.
4 mai—Nouvelle-Orléans.

Compagnie américaine de steamers de Philadelphie.

Ligne de Philadelphie et de Liverpool.

La seule ligne de steamers transatlantiques portant le "Drapeau Américain."

DEPARTS.—De Philadelphie, tous les JEUDIS de Liverpool, tous les MERCREDIS.

La ligne de steamers de l'Etoile Rouge, portant la malle de la Belgique et des Etats-Unis. Départs tous les quinze jours, alternativement, de Philadelphie et de New-York.

Seule ligne et seule ligne directe pour ANVERS.

Billets pour la Nouvelle-Orléans et toutes les parties de la Grande Bretagne et de l'Europe—aller et retour.

Pour le passage et les autres détails, s'adresser à PETER WRIGHT & SONS, agents généraux, 607 Walnut Street, Philadelphie.

Agents à la Nouvelle-Orléans.

A. K. MILLER & CO.,
An No 35 de la rue Carondelet.
EDWARD A. VOKLER,
au coin des rues Carondelet et Gravier.
23 avril—6m

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES,

Le steamer NEW ORLEANS, Geo. Dearborn, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, JEUDI, 27 Sept., à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine.....$50.
Entrepont.....$30.
— Billet d'excursion $80.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, 32 rue Carondelet, No 61.

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer CAMELIA partira de l'extrémité de Nouvelles-Ponts, au lac, comme suit:

Les LUNDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du train du City Railroad partant de la rue du Canal, à 4 heures et demie P. M.

Retour: il quittera Madisonville les LUNDIS, à 4 heures et demie A. M., les MARDIS et les VENDREDIS, à 7 heures et demie A. M.

Il se relèra, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "Camelia" recevra le roli, à chaque voyage, au Pont Magnolia, Nouveau Bassin.

Pour plus de détails, s'adresser à C. M. SORIA,
25sept— Au No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les bureaux intermédiaires.

Le bateau à vapeur NATCHEZ, T. P. Leaulieu, Capitaine, Commandant, partira régulièrement comme ci-dessus de Vicksburg à la ligne Parker pour les rivières Yazoo, Tallahatchie et la rivière Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 146 Columbus st

HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le frêt et signe des connaissements pour Vicksburg et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, Agent.
25sept—3m Au No 35 de la rue des Magasins.

OPELOUSAS.

Paquebot régulier des Opélousas.

Départ tous les SAMEDIS à 5 heures P. M. Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau. Le bateau à vapeur BERTHA, H. H. Broad, capitaine, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, 21 rue Gravier. HITE & CARLIN, No 4 Tchoupitoulas. R. W. ADAMS, 21 Commercial Alley.
9 août—tf

Paquebot de la Nelle-Orléans, de la côte et de Baton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ: tous les VENDREDIS à midi et tous les LUNDIS à 5 P. M.

Voyage de retour: Dimanche et Mercredi.

Le bon bateau à vapeur JOHN L. HANNA, remplacant le CITY OF BATON ROUGE, J. F. McELROY, Capitaine, J. W. SAMPLE, Commis.

Voyage de retour, tous les SAMEDIS, CHARTRES.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à A. U. MELANÇON,
No de 21 rue Bienville.

Paquebot de la Côte jusqu'à Donaldsonville, deux fois par semaine.

HENRY TETE, J. F. AUCOIN, Capitaine, H. LANDRY, commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS, matin à 10 heures et tous les JEUDIS et SAMEDIS à midi.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES, MERCREDIS et VENDREDIS matin.

Le TETE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodaux.

Pour frêt et passage, s'adresser à bord ou à H. RIVES,
105 rue Decatur, près St Louis.
16juillet—1an

The People's Insurance Company of New Orleans,

(La compagnie d'Assurance du Peuple, de la Nlle-Orléans,)

BUREAUX No. 10, RUE CARONDELET.

SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1877.	
Sur risques de l'incendie	$38,788 10
Sur risques de rivières	4,228 97
Sur risques de mer	5,168 00
Total des primes	$48,185 07
En moins—Primes remboursées	667 18
	$47,525 89
Profits et pertes	18,123 74
	$65,649 67
En moins—Primes non expirées	10,090 34
Montant net des Primes reçues	$ 55,559 33
Pertes etc., payées dans la même période:	
Sur risques d'incendie	$20,420 65
Sur risques de rivières	1,002 71
Sur risques de mer	1,226 27
Réfaction (rebate)	7,141 05
Réassurances	2,418 32
Taxes	2,928 93
Loyer	1,100 00
Impressions, annonces, etc.	672 90
Bureau des Assureurs	1,564 25
Dépenses etc, moins intérêt	4,064 46
	$ 42,124 22
Bénéfice net	$ 13,435 10

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Primes en voie de recouvrement	7,822 60
Actions de Banques et autres actions	56,721 05
Propriétés foncières	12,941 95
Billets garantis	8,694 98
Billets garantis par hypothèque	12,015 16
Effets à recevoir à courte échéance	8,108 19
Meubles de bureau et autres installations	2,879 12
Compte suspendu	1,711 40
En caisse	9,630 16
Total de l'actif	$122,525 64

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président,
JOHN WILSON, Vice-Président.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 10 juillet 1877.

JNO. HENDERNAGEL, Notaire Nlle-Orléans, 10 juillet 1877.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un dividende de DIX pour cent sur le capital, payable sur DEMANDE; un autre dividende de CINQ pour cent en faveur de TOUS les assurés, sur le montant de leurs primes expirées de l'année finissant le 30 juin 1877, en outre de la réfraction (rebate) de 14 pour cent reçu par les dite assurés, sur le montant BRUT de leurs primes—dividende qui sera payé à dater du 2 août 1877.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
1 juillet—1m.

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NLLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD rapprochent leur service régulier suivant les prochains départs ci-dessous:

De Brême.	De la Nlle-Orléans
Hannover.....12 sept.	environ 14 oct.
Frankfurt.....19 oct.	21 nov.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à Southampton et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane ou à la Nlle-Orléans:

Chambre.....$100 or Entrepont.....$35, nor

De la Nlle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême:

Chambres.....$150 or. Entrepont.....$45 en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres.....$35 en or. Entrepont.....$15 en

Pour les enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départ annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre à la Nlle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à

KD. F. STOCKMEYER & Co., Agents,
19 juin No 43 de la rue de l'Union.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Texas.

A dater du 26 avril après le 26 février 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 4 heures et demie du soir pour la Nlle-Orléans. Le bateau qui se relèra au train d'exonration du Dimanche partira d'ici à 4 heures du matin et sera de retour le même jour à six heures du soir.

Le frêt reçu au même endroit, à 2 heures sera livré le lendemain matin.

C. E. PAYNE,
Surintendant.

Chemin de fer Pontchartrain.

Dépot au pied des Champs-Elysées, près la Levée, 8e District.

Excursions au Lac, aller et retour, 20 cents.

Pour enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

5 heures.....A. M. 7½ heures.....A. M
8 heures.....A. M. 9 heures.....A. M
10 heures.....A. M. 11½ heures.....A. M
Midi.....P. M. 1½ heures.....P. M
2 heures.....P. M. 3½ heures.....P. M
4 heures.....P. M. 5½ heures.....P. M
6 heures.....P. M. 7½ heures.....P. M

Les trains partiront comme suit:

Les dimanches les trains partiront toutes les heures à partir de 5 P. M.

Les Dimanches, il partira un train à cinq heures du matin pour la pêche, chasse, etc.

Les passagers devant s'arrêter à Gretilly en avertiront le conducteur avant le départ du train.

1er avril—6m H. B. ROBINSON, receveur.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour, arrivant à la gare, au milieu de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.	Arrivée.
Express.....7:45 A. M.	Express.....9.00 A. M.
Express.....6:30 P. M.	Express.....6:30 P. M.

Train d'agrément (Sunday only).....8:15 P. M. | Train d'agrément (Sunday only).....9:30 A. M.

Les wagons-palais de Pullman vont tous les jours à Cincinnati, Louisville, Nashville et St Louis, Philadelphie et Baltimore, sans changement de voiture, et jusqu'à New-York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Common, en face du City Hotel.

J. W. COLEMAN, Agent de billets.
21 nov— H. B. ROBINSON, Surintendant.

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD—MOBILE LINE,

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

DEPART.	ARRIVE.
Express No 1...5:30 P. M.	Express No 2...9.00 A. M.
Express No 3...6:00 A. M.	Express No 4...8:30 P. M.
Coast Train (Saturday only).....3:15 P. M.	Coast Train (Monday only).....9:30 A. M.

Pullman Palace Cars daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, St Louis, Washington, Baltimore and Philadelphia without change, and only one change to New York and Boston.

Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. H. ROBINSON, Supt.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent, lerjuin—

GRANDE ROUTE DE JACKSON.

Ligne de chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, St-Louis et Chicago.

A partir du 1er juillet 1877, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS.	ARRIVES.
Express No 1...6.45 A. M.	Express No 2...10.30 A. M
Express No 3...6.45 P. M.	Express No 4...6.15 P. M
Les Nos 1 et 2 partiront tous les jours à 6 et 4, tous les jours excepté le dimanche.	

CHARS PULLMAN ALLANT SANS CHANGEMENT, NEW-YORK, BOSTON, LOUISVILLE, CHICAGO, CAIRO ET MILAN, Tennessee. Pour St. Louis, un char Pullman est attaché au train de 6.45 du matin qui permet aux voyageurs en destination de St. Louis de ne pas changer de voiture. Ce changement jusqu'à New York, et les villes de l'Est.

Le frais de vendredi soir ne se rende pas à Du Quoin pour Chicago.

Les trains d'agrément entre la Nlle-Orléans et Mobile Ctly partent de la Nlle-Orléans à 4h.30m P. M. le samedi, et à 7 h. 30 m. du dimanche. Ils arrivent à 8 h 15 m A M et à 9 h 30 P M, le dimanche, et à 9 h 30 m A M le lundi.

Billets en vente et renseignements fournis au No 37 rue du Camp, bois Commune, sous le City Hotel.

A. D. SHELDON, Agent.
J. C. FROST, V. P. & G. S. 16jv.76

Great Jackson Route.

New Orleans, St-Louis & Chicago Rail Road Line.

Double Daily Through Trains.

Will arrive at and depart from the Calliope St Depot from May 12th 1877, as follows:—

DEPART.	ARRIVE.
Express No 1...5:30 PM	Express No 2...10:30 AM
Express No 3...6:45 AM	Express No 4...8:30 PM

Nos 1 and 2 run daily, 2 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH WITHOUT CHANGE TO CINCINNATI, CHICAGO, LOUISVILLE, NASHVILLE, MILAN, Tennessee.

And for ST-LOUIS, a sleeper is attached at MILAN (Tenn), enabling passengers to go through without leaving the train, ONLY ONE CHANGE BETWEEN NEW YORK AND NEW ORLEANS.

Friday evening's train makes no connection at Duquoin for Chicago.

Accommodation trains between New Orleans and McComb City.

Leaves New Orleans 2:20 PM Saturday, and 7:30 A M Sunday.

Arrives in New Orleans at 9:50 PM Sunday, and 9:20 AM Monday.

Tickets for sale and informations given at 23 Camp street, corner Common, under City Hotel.

A. D. SHELDON, Agent.
J. C. CLARKE, V P & G. M. ja'y 14 76

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans et la Louisiane et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste Anne, les lundis, mercredis, à SEPT HEURES A. M., et les mardis et SAMEDIS DES PASSAGERS qui part d'Algier à 9 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Donaldsonville et la Nouvelle-Orléans, sera transporté par le steamer.

Des contrats spéciaux pour les gros frêts seront faits, avec l'expéditeur, avec Thomas A. Shepherd, agent général, au pied de la rue Bienville. Les frêts pour les points du Bayou seront livrés à quai.

Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des billets de passage, sur terre et de billets des "connaissements" seront accordés à ceux qui expéditeront des gros frêts de chez eux.

Les frêts qui seront transportés par les trains seront livrés à quai: le frêt reçu après cinq heures partira le jour suivant.

1333, FAMILY.

Départ tous les jours: Mardis et Samedis.

Effectuer frêt au bassin Carondelet.

Il ne sera point reçu de frêt ni.

Wm. CROW, A. CHIVERT, Co., Agents.

REGLEMENTS DE LA POSTE.

Département des Postes.
Washington, 13 juillet 1876.

Dans une loi votée par le Congrès et approuvée par le Président se trouvent les sections suivantes:

Section 15.—Les journaux et les brochures d'occasion, les publications régulières destinées principalement à servir de véhicule aux annonces, ou à être distribuées gratis, ainsi que tout imprimé de la 3e classe, excepté les circulaires non cachetées, seront transmis par la malle au tarif de 1 cent par deux onces ou moins, et de 1 cent par deux onces additionnelles ou moins. L'expéditeur d'un imprimé de 3e classe pourra écrire au dos son nom ainsi que le nom des articles renfermés. Les éditeurs de journaux et publications périodiques envoyés